**DOCUMENTS A SCANNER**

**POUR LA MISE A JOUR DES INFORMATIONS DU FOYER**

**SUR LE PORTAIL FAMILLE**

- Attestation CAF de moins de 3 mois (si non allocataire, scanner un courrier manuscrit stipulant que vous êtes non allocataire)

- Justificatif EDF de moins de 3 mois (facture, attestation…)

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

- Vaccins (page de 90 à 93)

- Avis d’imposition N-2. **Ex**: pour la rentrée scolaire 2017, fournir l’avis d’imposition 2016 sur les revenus 2015 (**uniquement** si non allocataire CAF)

Aller dans la rubrique « mes démarches » puis « mise à jour des informations du foyer ». Sous chaque rubrique, vérifier puis corriger les informations si nécessaire.



Dans la dernière rubrique : scanner les documents puis valider.



En cas de besoin, pour ajouter un document supplémentaire, cliquer sur Ajouter un document supplémentaire



Lorsque le dossier sera validé par notre service, vous aurez accès à vos tarifs calculés en fonction de vos ressources, ainsi qu’à la rubrique pour réserver et annuler des prestations, et/ou régler vos factures.



**Pour rappel** :

- Toutes les modalités sont accessibles dans « les conditions de réservation »

- S’assurer d’être sur la bonne année scolaire (ex : Année précédente  2017-2018  Année suivante)

- Un récapitulatif des réservations pour chaque prestation est disponible en cliquant sur Récapitulatif des actions

Exemple :

